

DES MÉDIAS FIABLES ET DES CONTENUS QUI VALORISENT LE BÉNIN

CHEMIN PARCOURU

Une réforme majeure de l'audiovisuel public a été menée en parallèle des mesures d'accompagnement face aux transformations du secteur des médias. Parmi les réalisations majeures figurent notamment :

- La généralisation de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) avec le déploiement de 29 sites de diffusion couvrant l'ensemble du territoire national, contre un seul avant 2016. L'accès des ménages a été facilité grâce à la subvention des kits de réception, favorisant une adoption massive à l'échelle nationale.
- Le développement de l'offre audiovisuelle nationale, à travers la création de quatre nouvelles chaînes de télévision (Bénin TV, Bénin TV Junior, A+ et Bénin Tv Alafia) et de deux nouvelles stations de radio (Kiff'FM et Radio Bénin), contribuant à la diversification des contenus et à la valorisation de la production locale.
- Le renforcement des capacités techniques, avec la création de nouveaux studios de production, l'acquisition d'équipements modernes et la réhabilitation partielle du réseau de diffusion radio
- La structuration du cadre réglementaire, à travers l'élaboration d'un dispositif de gestion des radios communautaires et rurales, incluant l'adoption de textes juridiques adaptés.
- La restructuration en profondeur du secteur audiovisuel par la création d'entités spécialisées. Celui-ci comprend désormais les acteurs suivants :
 - Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion : en charge de la transmission ;
 - Bénin Diffusion : responsable de la diffusion ;
 - Société de Radio et de Télévision du Bénin : chargée de l'édition des programmes ;
 - Société de Productions Audiovisuelles : dédiée à la production de contenus ;
 - Société Commune Audiovisuelle : responsable de l'édition de la chaîne A+ Bénin.

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La réforme de la Société de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (SRTB)** afin de la rendre plus attractive, de toucher plus de citoyens, de se développer sur le numérique et de diversifier ses revenus



NOUVEAUX PROJETS

Face à la prolifération des fausses informations et aux enjeux du numérique, des projets innovants seront déployés pour mieux informer et protéger les Béninois :

- **La création d'une application de contenus audiovisuels publics**, disponibles en langues locales, avec un accès gratuit pour les populations les plus vulnérables
- **La mise en place de programmes de formation** pour constituer un vivier de professionnels polyvalents, compétents dans la production de tout type de format
- **La création d'un programme d'éducation aux médias** pour aider les citoyens, surtout les jeunes, à reconnaître les fausses informations et mieux s'informer
- **La mise en place d'accords entre l'État et les médias** pour encourager la production de contenus éducatifs, toucher différents publics et renforcer les ressources financières des médias
- **La mise en place de dispositifs de mesure d'audience** pour mieux comprendre les attentes du public et améliorer les programmes
- **Le développement d'une zone spéciale** dédiée aux créateurs de contenus
| [Q Voir détails](#)
- **La mise en place d'un cadre attractif pour les créateurs de contenus** au Bénin
| [Q Voir détails](#)



Zone spéciale dédiée aux créateurs de contenus

- **Une zone spéciale de plusieurs hectares dédiée à la création de contenus tous formats** — la Content City — regroupera studios de production (virtuels et intégrant l'IA), d'animation, de jeux vidéo et de contenus interactifs
- **L'African Screen School**, en collaboration avec des partenaires de premier plan tels que Gobelins Paris, formera et accompagnera les créateurs de contenus
- **Des programmes d'incubation** offriront mentorat, accès aux équipements et mise en réseau avec producteurs et investisseurs
- **Les contenus s'appuieront notamment sur l'identité culturelle du Bénin et de la région** : webtoons sur les grandes figures de l'histoire, visites immersives des royaumes, podcasts sur la cosmologie vodun... autant de productions répondant à une demande amplifiée par l'intérêt d'une vaste audience d'afro-descendants
- **Des bourses et résidences** attireront les talents, notamment dans le cadre d'un évènement annuel



L'essor d'une économie de la création de contenus

- **Des accords avec les plateformes de distribution et réseaux sociaux** garantiront des conditions de monétisation équitables et transparentes
- **Des mécanismes de co-production** permettront aussi bien de réaliser un premier projet que de monter des productions d'envergure
- **Le label multilingue « Bénin Originals »** permettra aux créateurs de monétiser leurs œuvres et d'accéder à de nouveaux marchés
- **La propriété intellectuelle sera pleinement protégée et valorisée**, avec un accompagnement juridique pour la négociation de contrats, cessions de droits et exploitation de droits dérivés